

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE 5 FÉVRIER 2018 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le pro-maire Warren Budning, Messieurs les conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du pro-maire Warren Budning.

**ABSENT :** Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Cheryl Weigensberg, et monsieur le conseiller Michael Goldwax.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Richard Sun, directeur général et Me Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le pro-maire déclare la séance ouverte à 20h04.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le pro-maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2018-062

#### **NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT**

CONSIDÉRANT l'absence du Monsieur le maire William Steinberg;

CONSIDÉRANT l'absence du maire-suppléant nommé Monsieur Michael Goldwax;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE le conseiller Warren Budning agira à titre de maire-suppléant pour la présente réunion.

2018-042

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- D'adopter l'ordre du jour du conseil régulier tel que présenté.

Adoptée

2018-043

#### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 16 Janvier 2018, et de la séance du budget du conseil municipal du 16 Janvier 2018 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2018-044

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 775-3 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE N° 775**

---

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été déposé le 16 janvier 2018;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 16 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QU'UNE assemblée de consultation publique a eu lieu le 5 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 775-3 modifiant le Règlement n° 775-2 concernant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Jack Edery et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le Règlement n° 775-3 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n°. 775-2 ».

Adoptée

2018-045

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 1006-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1006 CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE**

---

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été déposé le 16 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 16 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QU'UNE assemblée de consultation publique a eu lieu le 5 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1006-1 modifiant le Règlement n° 1006 concernant le règlement sur les projets particuliers de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le Règlement n° 1006-1 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement sur projets particuliers de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble d'implantation et d'intégration architecturale n°. 1006 ».

Adoptée

2018-046

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 1009 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 792 CONCERNANT LA DÉMOLITION DES IMMEUBLES**

---

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été déposé le 16 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 16 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1009 modifiant le Règlement n° 792 concernant la démolition des immeubles et déclarent l'avoir lu et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le Règlement n° 1009 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement n° 792 concernant la démolition des immeubles ».

Adoptée

2018-047

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 1017 RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET CONDUITE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE HAMPSTEAD**

---

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été déposé le 16 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 16 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1017 intitulé : «Règlement concernant l'adoption du code d'éthique et conduite des membres du Conseil de la Ville de Hampstead»;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'adopter le Règlement n° 1017 intitulé : «Règlement concernant l'adoption du code d'éthique et conduite des membres du Conseil de la Ville de Hampstead».

Adoptée

2018-048

**AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 705-9 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N° 705 ET SES AMENDEMENTS CONCERNANT LA COLLECTE, L'ENLÈVEMENT ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

---

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 705-9 remplaçant Règlement n° 705 sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du Règlement n° 705-9 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2018-049

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 705-9 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N° 705 ET SES AMENDEMENTS CONCERNANT LA COLLECTE, L'ENLÈVEMENT ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 705-9 remplaçant le Règlement n° 705 et ses amendements concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'adopter le projet de Règlement n° 705-9 remplaçant le Règlement n° 705 et ses amendements concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.

Adoptée

2018-050

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 15 JANVIER 2018**

---

Chaque membre du Conseil en ayant reçu copie, le greffier dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 15 janvier 2018.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par le greffier.

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2018-051

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS DES FAÇADES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 10, CROISSANT ALDRED, LOT N° 2 089 533, ZONE RB-4, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)**

---

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE les modifications des façades pour une maison unifamiliale détachée située au **10, croissant Aldred** et soumise à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 15 janvier 2018 soient approuvées à la recommandation du CCU. Les modifications respectent les dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et respectent les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2018-052

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 40, CROISSANT MERTON, LOT N° 2 088 900, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)**

---

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la construction d'une maison unifamiliale située au **40, croissant Merton** et soumise à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 15 janvier 2018 soit approuvée conditionnellement. La construction est conforme aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et ne respecte que partiellement les normes relatives au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775 et à la recommandation du CCU aux conditions suivantes:

- Les pierres de coin doivent être soit retirées ou remplacées par de la brique;
- Les détails autour de l'entrée principale doit être remplacés par un simple contour en pierre, semblable au traitement qu'ont les portes de garage.

Adoptée

2018-053

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR DES DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2, POUR PERMETTRE QUE LA LARGEUR COMBINÉE DE L'ENTRÉE VÉHICULAIRE ET PIÉTONNE SOIT À 52% (26.5 PIEDS) AU LIEU DE 40% (20.12 PIEDS) ET A FIN DE CONSIDÉRER L'ENTRÉE VÉHICULAIRE PARTAGÉE POUR EN ÊTRE UNE ISOLÉE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE SEMI-DÉTACHÉE AU 472 CHEMIN DUFFERIN, N°. LOT 2 088 564, ZONE RB-6, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N°. 1001-2) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURS N°. 1013)**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de demande de dérogation mineure au Règlement de zonage n° 1001-2;

1. À l'article 118, paragraphe 2, afin de permettre la largeur combinée de l'entrée véhiculaire et piétonne a 52% (26.5 pieds) au lieu de 40% (20.12 pieds);

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2. À l'article 118, paragraphe 5, afin de considérer l'entrée véhiculaire partagée pour en être une isolée;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 15 janvier 2018, à recommandé *d'approuver* la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal *approuve* la demande de dérogation mineure pour la propriété située au **472 chemin Dufferin** lot n° 2 088 564, Zone RB-6.

### *Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 472 chemin Dufferin:*

*Aucune intervention*

Adoptée

2018-054

### APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JANVIER 2018

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de janvier 2018 a été soumise au conseil;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE la liste des déboursés pour la période du 16 décembre 2017 au 15 janvier 2018, au montant de 1, 121, 178.12\$, est par la présente approuvée.

Adoptée

2018-055

### PAIEMENT DU PREMIER VERSEMENT DE LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE HAMPSTEAD AUX DÉPENSES 2018 D'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la Ville de Hampstead paie le premier versement de sa quote-part des dépenses d'opérations 2018, au montant de 5 101 594 \$, à l'Agglomération de Montréal; et

Le certificat du trésorier n° 18-02, daté du 19 janvier 2018, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2018-056

### PAIEMENT DU PREMIER VERSEMENT DE LA QUOTE-PART 2018 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la Ville de Hampstead paie le premier versement de sa quote-part des dépenses d'opérations 2018, au montant de 96 594 \$ à la Communauté métropolitaine de Montréal.

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Le certificat du trésorier n° 18-03, daté du 19 janvier 2018, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2018-057

### **OCTROI DU CONTRAT POUR LA PRÉPARATION ET LA FERMETURE DES TERRAINS DE TENNIS**

---

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE, le contrat pour la préparation et la fermeture des terrains de tennis pour 2018 soit octroyé à Entretien Court de tennis Match Point / Raymond Valiquette au coût de 21 010 \$ taxes incluses.

Le certificat du trésorier 18-01, daté du 18 janvier 2018, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2018-058

### **OCTROI DU CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE REHAUSSEMENT DE L'INFRASTRUCTURE FIBRE DES LIENS DE TÉLÉCOMMUNICATION**

---

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publique pour l'octroi d'un contrat de trois ans pour des services professionnels pour le rehaussement de l'infrastructure fibre des liens de télécommunication;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse faite par le Chef de section systèmes d'information de la ville, un représentant de la firme OS4 Techno et un représentant de la firme Cosior, l'offre de services soumise par Fibre Noire Internet Inc. avait obtenu une note de 88.5%;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2013-258 adoptée en novembre 2013, le Conseil a octroyé le contrat de trois ans à Fibre Noire Internet Inc.;

CONSIDÉRANT QU'il était prévu au document d'appel d'offres que le contrat incluait deux options de renouvellement sans augmentation des tarifs pour une durée d'une année chacune;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2016-332 adoptée en décembre 2016, le Conseil a octroyé à première option de renouvellement à Fibre Noire Internet Inc.;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE, le contrat pour la préparation et la fermeture des terrains de tennis pour 2018 soit octroyé à Entretien Court de tennis Match Point / Raymond Valiquette au coût de 21 010 \$ taxes incluses.

QUE, le contrat avec Fibre Noire Internet Inc., soit renouvelé pour la période du 24 mars 2018 au 23 mars 2019 pour des honoraires au montant de 33 600 plus taxes.

QUE, le certificat du trésorier numéro 18-4, daté du 22 janvier 2018, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2018-059

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR L'ÉLAGAGE, LE DÉGAGEMENT ET L'ABATTAGE D'ARBRES**

---

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

De reporter ce sujet à une séance ultérieure du Conseil.

Adoptée

2018-060

### **APPROBATION D'EMBAUCHE DE M. DJAMEL DAHMANI À TITRE D' "INSPECTEUR DES BÂTIMENTS"**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead requiert l'embauche d'un Inspecteur des bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, le chef de division urbanisme et inspection en bâtiments et la directrice des ressources humaines recommandent l'embauche de **M. Djamel Dahmani** pour combler ce poste;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'APPROUVER l'embauche de **M. DJAMEL DAHMANI** à titre d' "**INSPECTEUR DES BÂTIMENTS**" au plus tard le 6 février 2018, sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Adoptée

2018-061

### **APPROBATION DE LA LISTE D'EMBAUCHE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste de la [directrice] [gestionnaire] des services communautaires et des loisirs, soumise le 25 janvier 2018, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols blancs étudiants,

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols blancs étudiants tel qu'inscrits sur la liste du département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Adoptée

### **AUTRES SUJETS**

Des condoléances sont offertes à Madame Doris Steinberg.

### **2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le pro-maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

**Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

2018-063

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Jack Edery, et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h40.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Warren Budning, pro-maire

\_\_\_\_\_  
Me Pierre Tapp, greffier